

tion de chaque citoyen, auront certainement contribué à réduire la misère et les pertes dans la région.

M. Ross (Souris): Le ministre consentirait-il à nous donner les noms des ingénieurs du ministère des Mines et Ressources dont il a parlé, et à nous dire à quelle date ces ingénieurs entrevoyaient ces inondations?

L'hon. M. Garson: Je ne possède pas ce renseignement. Il s'agit des ingénieurs de la division des ressources hydrauliques, au ministère des Mines et Ressources.

M. Ross (Souris): Mais il y en a plusieurs.

L'hon. M. Garson: Pas dans cette division du ministère.

M. Ross (Souris): Des Mines et Ressources?

L'hon. M. Garson: Non. Il s'agirait, si mon collègue veut bien m'écouter, des ingénieurs de la division du niveau des eaux, au ministère des Mines et Ressources. Or, comme il le sait, la division des ressources hydrauliques compte un petit personnel, dont un ou deux ingénieurs, et il les connaît probablement tous deux.

M. Ross (Souris): J'en connaissais trois.

L'hon. M. Garson: Oui, vous avez raison.

M. Ross (Souris): J'essaie uniquement de les distinguer les uns des autres.

L'hon. M. Garson: Donc, dans toute cette affaire, j'ai dit au premier ministre, M. Campbell, que notre plus vif désir était d'aider de notre mieux à résoudre le problème. Il a parlé en termes très élogieux de l'aide que lui avaient donnée les différents représentants du Gouvernement au Manitoba, l'armée, la marine et les aviateurs qui ont transporté des observateurs par avion afin que ceux-ci puissent se rendre compte de l'étendue de l'inondation, ainsi que de l'aide fournie en transportant dans des véhicules amphibies les riverains isolés par les eaux.

Sachez bien, dit-il, que nous n'avons présenté aucune requête qui nous a semblé déraisonnable. Nous avons essayé de ne faire aucune demande peu raisonnable. Nous avons essayé de restreindre nos demandes à ce qui est raisonnable; on n'en a rejeté aucune. Il ajoute: le concours des intéressés, y compris les conseils municipaux, les comités bénévoles de secours, la Croix-rouge, la Gendarmerie royale, l'Armée, la Marine et l'Aviation, sans parler de notre propre gouvernement provincial, a été simplement admirable, parce que tous étaient prêts. La population canadienne peut être assurée que

les pertes éventuelles, de vie, membre, ou propriété seront, de cette manière, réduites au strict minimum.

J'ai exposé très clairement à M. Campbell, dès le début, que je serais heureux, à titre de représentant du Manitoba au sein du cabinet, d'obtenir de lui, pour les transmettre à mes collègues en vue d'un examen immédiat, toutes propositions ou requêtes qu'il jugerait à propos de présenter dans les circonstances.

M. Diefenbaker: Le ministre connaît-il l'étendue estimative des dégâts jusqu'ici?

L'hon. M. Garson: Le député veut savoir si les dégâts causés jusqu'ici ont été estimés?

M. Diefenbaker: Oui.

L'hon. M. Garson: Je ne le crois pas. Il est fort peu probable qu'ils puissent être estimés parce que l'étendue des dégâts peut varier de jour en jour, sinon d'heure en heure.

M. Diefenbaker: Quel est le chiffre estimatif le plus récent?

L'hon. M. Garson: Tant que nous n'aurons pas dépassé cette phase, où nous devons nous occuper du sauvetage des biens et des personnes, à propos de l'aspect matériel de l'inondation, le gouvernement provincial ferait preuve de négligence crasse, à mon avis, s'il perdait son temps à supporter la répartition des frais. M. Campbell est trop sensé pour admettre des propositions comme celle du député de Souris (M. Ross) qui voudrait faire survoler la région par des techniciens afin que ceux-ci, faisant appel à toutes leurs ressources, imaginent quelque moyen de remédier immédiatement au désastre.

M. Ross (Souris): Je le répète, je n'ai rien dit de tel. J'ai proposé qu'on les envoie là-bas en avion afin qu'ils soient sur place. Je sais quelque chose des rapports de techniciens.

L'hon. M. Garson: Je dirai à mon honorable ami que les meilleurs ingénieurs-hydrographes ne pourraient pas faire grand chose en ce moment pour contenir cette inondation.

M. Ross (Souris): Ils sauraient à quoi s'en tenir pour l'avenir.

L'hon. M. Garson: Oui, certes. C'est très beau de la part de quelqu'un confortablement assis à la Chambre de communes de donner des conseils aux gens qui, sur place, travaillent à retirer M. Jacques Untel d'un endroit où il est exposé à se noyer, pour le mettre en sûreté. Ce qui, à mon avis, est raisonnable, logique et conforme au bon sens, et je suis entièrement d'accord à cet égard avec le premier ministre du Manitoba, c'est